



Droit de visite de ma belle mere

Par **coach86**, le **28/04/2010** à **19:59**

bonsoir ,

je viens de recevoir un acte d'huissier ,de la part de ma belle mère qui exige son droit de visite qu'elle a obtenu en notre absence ,mes enfants refusent de la voir et nous forçons pas les enfants car c'est une femme directive et castratrice ,si je me refuse de l'autoriser à la présentation d'enfants ,pouvez vous me dire je risque quoi?

MERCI DE VOTRE AIDE